MONT SAINTE-ANNE — 30 JANVIER AU 2 FÉVRIER 2020 **SÉLECTIONS MONDIAUX JUNIOR/M23**

COUPE QUÉBEC

AVIS DE COURSE

COMMANDITAIRES MAJEURS

CAPITAL MARKETS HAYWOOD

Développement Côte-de-Beaupré — Soutenir Mobiliser Entreprendre

Québec

Québec cité — l'accent d'Amérique

Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

MRC de la Côte-de-Beaupré

Desjardins — Caisse de La Côte-de-Beaupré

AltaGas

Château Mont-Sainte-Anne

PROMUTUEL ASSURANCE

MVT MONT STE ANNE

nordiq CANADA — SFQ — COUPE QUÉBEC — FIS — Skibec nordique — CLUB NORDIQUE MSA — Mont-Sainte-Anne

Nous avons le plaisir de vous accueillir au Mont Sainte-Anne pour ces compétitions des circuits NorAm-Haywood et de la Coupe Québec. Les bénévoles de Club Nordique Mont Sainte-Anne, de Skibec Nordique et les employés du Centre de ski fond Mont Sainte-Anne consacreront beaucoup d'énergie à préparer ces compétitions pour qu'elles soient un succès et que votre séjour soit des plus agréable.

Encore une fois, bienvenue et bonnes compétitions !

Pierre Boutet
Président du comité organisateur

Pierrot Bernier
Directeur des compétitions

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ORGANISATEUR

- Corporation des courses de ski de fond Québec en collaboration avec Skibec Nordique et Club Nordique Mont-Sait-Anne.

LIEU

- Centre de ski de fond Mont-Sait-Anne (auberge du fondeur),
  300, rang St-Julien, Saint-Ferréol-les-Neiges,
  Québec, Canada, G0A 3R0

PROGRAMME

Date	Épreuve
Mercredi 29 janvier	Entraînement officiel
Jeudi 30 janvier	NorAm – Sprint, style libre
Vendredi 31 janvier	Entraînement officiel
Samedi 1er février	NorAm/Coupe Québec Distance, style classique, départ individuel
Dimanche 2 février	NorAm/Coupe Québec Distance, style libre, départ de masse

Note importante : La journée du lundi 3 février 2020 est prévue comme jour de réserve dans l'éventualité où une épreuve du programme NorAm devait être reportée.

SANCTIONS

- Fédération internationale de ski (FIS)
- Nordiq Canada (NC)
- Ski de fond Québec (SFQ)

EXIGENCES TECHNIQUES

- Règlements des concours internationaux de ski (RCI) de la FIS Règlements des épreuves canadiennes de ski de fond Précisions 2019
- Championnat Haywood NorAm – Manuel de l'organisateur, saison 2019-2020
- Modèle de compétition de Nordiq Canada
- Règlements officiels Coupe Québec 2019-2020
- Politique sur les farts au fluor aux courses sanctionnées par Nordiq Canada et par Ski de fond Québec
- Liste des farts permis par Nordiq Canada et Ski de fond Québec pour les courses de niveaux 2 et 3

COMITÉ ORGANISATEUR

Poste	Nom
Président du comité organisateur	Pierre Boutet
Vice-président du comité organisateur	François Boily
Directeur des compétitions	Pierrot Bernier
Directeur adjoint des compétitions	Jean-François Labbé/Lyne Tétreault
Finances et financement	Michel Lamontagne
Chef de parcours / de sécurité	Martin Morin / Marie-Michèle Fiset
Chef de stade	Martin Claveau/Anik Giguère
Chef des contrôleurs	Christian Caron/Caroline Fournier
Chef des services médicaux	Catherine Deschênes m.d./Isabelle Genest m.d.
Secrétaire de course	Louise Cloutier/Vincent Bonneau/Nathalie Ouimet
Chronométrage	Gilles Laliberté
Services aux participants	Nadja Tanner
Communications	Sonia Blanchet
Cérémonies protocolaires et VIP	Suzanne Grenier
Responsables de la formation des officiels et bénévoles	Patrick Blais
Recrutement et coordination des bénévoles	Marie-Michèle Gagnon

JURY

Poste	Nom
Délégué technique	Shawn Sinclair
Adjoint au délégué technique	Frédéric Forge
Coordonnateur des événements Nordiq Canada	Jeff Ellis
Chef de compétition	Pierrot Bernier

INFORMATION ET CONTACT

- Page Facebook : https://www.facebook.com/NorAm2020MSA/
- Courriel : msa.noram2020@gmail.com
- Une liste de contact des entraîneurs sera produite à partir d'information obtenue de Zone4 et sera employée pour communiquer avec les entraîneurs, au besoin.

HORAIRE DE L'ÉVÉNEMENT

Date	Heure	Événements/Activités
Vendredi 10 janvier 2020	23:59	Fin de la période d'inscription hâtive
Dimanche 26 janvier 2020	23:59	Fin des inscriptions
Mardi 28 janvier 2020	9h30 - 15h00 21H00	Parcours accessibles – **billet d'accès aux pistes requis** Échéance pour les **corrections à la liste de confirmation**
Mercredi 29 janvier 2020	7h00 9h00 - 15h00	Ouverture des installations de fartage Entraînement officiel et inspection – Parcours Sprint
Jeudi 30 janvier 2020	6h00 7h30 – 8h30 10h00 12h00 13h30 15h15	Ouverture des installations de fartage et des parcours Remise des dossards (Auberge du Fondeur) Qualifications des sprints Rondes finales Senior et M20 (Hommes) Rondes finales Senior et M20 (Femmes) Remise des médailles
Vendredi 31 janvier 2020	6h00 9h00 - 15h00	Ouverture des installations de fartage Entraînement officiel – Parcours Distance
Samedi 1er février 2020	6h00 7h30 – 8h30 9h00 9h45 – 15h45	Ouverture des installations de fartage et des parcours Remise des dossards (Auberge du Fondeur) Premier départ Remise des médailles
Dimanche 2 février 2020	6h00 7h30 – 8h30 9h00 9h45 – 15h45 16h30	Ouverture des installations de fartage et des parcours Remise des dossards (Auberge du Fondeur) Premier départ Remise des médailles Annonce (horaire préliminaire à confirmer). Sélection des skieurs pour les équipes participant aux Championnats Mondiaux Junior/M23. Château Mont Sainte-Anne.
Lundi 3 février 2020	**Note importante : La journée du lundi 3 février 2020 est prévue comme jour de réserve dans l'éventualité où une épreuve du programme NorAm devait être reportée.**	

RÉUNIONS DES ENTRAÎNEURS

Date	Heure	Endroit
Mercredi, 29 janvier 2020	17h00	Chalet des athlètes
Vendredi, 31 janvier 2020	17h00	Chalet des athlètes
Samedi, 1er février 2020 ****Si les conditions l'exigent seulement****	17h00	Chalet des athlètes

FORMATS ET DISTANCES DES ÉPREUVES

NIVEAU 1

Catégories	Jeudi 30 janvier 2020	Samedi 1er février 2020	Dimanche 2 février 2020
NorAm	**Sprint** **Style libre**	**Distance** **Départ individuel** **Style classique**	**Longue distance** **Départ de masse** **Style libre**
M20/M18 Femme		5 km (1 X 5 km)	
M20/M18 Homme		10 km (2 X 5 km)	
Senior/M23 Femme		10 km (2 X 5 km)	
Senior/M23 Homme		15 km (3 X 5 km)	
Ouvert Femme	1 350 m		15 km (3 X 5 km)
Ouvert Homme	1 350 m		30 km (6 X 5 km)

NIVEAU 2 (volet Coupe Québec) et Niveau 3 (volet régional)

Catégories	Jeudi 30 janvier 2020	Samedi 1er février 2020	Dimanche 2 février 2020
Coupe Québec		**Distance** **Style classique** **Départ individuel**	**Distance** **Style libre** **Départ de masse**
M16 filles		5 km (2 X 2,5 km)	
M16 garçons		5 km (2 X 2,5 km)	
M18/M16 filles			7,5 km (2 X 3,75 km)
M18/M16 garçons			7,5 km (2 X 3,75 km)
PN Assis		3,75 km (3 X 1,25 km)	4 km (2 X 2 km)
PN Debout		3,75 km (3 X 1,25 km)	4 km (2 X 2 km)
Volet régional			
M14 filles		3,75 km (3 X 1,25 km)	4,5 km (3 X 1,5 km)
M14 garçons		3,75 km (3 X 1,25 km)	4,5 km (3 X 1,5 km)
Note : Pour toutes les courses de niveaux 2 et 3, la politique sur les farts au fluor de Nordiq Canada et de Ski de fond Québec s'applique. La liste des produits permis de trouve ici.			

ADMISSIBILITÉ

Les épreuves sont ouvertes à tous. Les conditions suivantes s'appliquent :

Tous les skieurs, incluant les biathlètes, doivent détenir au moins l'une des licences ci-dessous pour participer aux compétitions sanctionnées par Nordiq Canada :

- Licence FIS;
- Licence de course annuelle de Nordiq Canada (*);
- Licence de développement de Nordiq Canada pour les skieurs M14 et plus jeunes;
- Licence de jour pour membres de soutien (LJMS) de Nordiq Canada;
- Licence d'Associé pour les skieurs non canadiens (**)

De plus, **les skieurs du Québec dans les catégories M16 et M18,** doivent également détenir la licence ci-dessous pour participer aux compétitions de niveau 2 qui font partie de la coupe Québec. Ceci s'applique également aux **skieurs du Québec des catégories M20 et senior** qui désirent être éligibles aux classements et prix de la Coupe Québec :

- Licence annuelle SFQ.

Les **skieurs du Québec de la catégorie M14** doivent également détenir l'une des licences ci-dessous pour participer aux compétitions du volet régional :

- Licence annuelle SFQ;
- Licence de jour SFQ.

(*) **Pour les skieurs du Québec**, la licence annuelle de Nordiq Canada est obligatoire pour participer au volet de la Coupe Québec.

(**) **Licence d'Associé pour les skieurs non canadiens** : Pour les skieurs non canadiens qui ne détiennent pas une licence FIS valide, une licence d'associé peut être obtenue auprès de Nordiq Canada pour être admissible à toutes les compétitions sanctionnées au Canada. Pour de plus amples renseignements, visitez le site Web de Nordiq Canada : www.cccski.com/Events/License-Applications.

Le **surclassement** est autorisé au moment de l'inscription en ligne à la condition que la distance couverte par la catégorie supérieure ne dépasse pas la limite pour la catégorie du skieur établie par le modèle de compétition de Nordiq Canada. Lors de l'inscription en ligne, le skieur qui se surclasse doit sélectionner l'année de naissance minimale de la catégorie dans laquelle il s'inscrit.

Skieurs universitaires et collégiaux : Il y aura des catégories et des prix universitaires. La catégorie CCUNC est intégrée dans la catégorie Ouverte. En plus de l'admissibilité normale, les skieurs qui compétitionnent dans la catégorie CCUNC doivent satisfaire aux exigences de leur établissement (membre de U Sport, cégep ou collège) et être inscrits à un minimum de 3 cours par semestre pendant 2 semestres au cours des 12 derniers mois.

Pour être pris en considération, veuillez cocher la case université/Collège/CEGEP lors de votre inscription. Noter qu'une preuve d'inscription à l'université (horaire des cours, lettre d'inscription) pourrait vous être demandée dans l'éventualité de protêt. Il est donc fortement conseillé de l'avoir avec vous, au besoin.

INSCRIPTIONS

Inscription en ligne seulement à **www.zone4.ca** - « 2020 Haywood NorAm World Jr/U23 trials/Sélections».

Ouverture des inscriptions : jeudi 12 décembre 2019. **Date limite pour inscription au prix régulier : 10 janvier 2019, 23h59 HNE**

Description	Montant avant taxes	TPS	TVQ	Total
NorAm/Coupe Québec	45,00 $	2,25 $	4,49 $	51,74 $
Volet régional – catégorie M14	25,00 $	1,25 $	2,49 $	28,74 $

- Du 11 janvier au 26 janvier, supplément de 5$ + taxes (TPS,TVS) par course.
- Après le 26 janvier 2020, le jury se réserve le droit de refuser une inscription. Des frais supplémentaires pouvant aller jusqu'à 50% du prix régulier de l'inscription pourront être chargés par le comité organisateur.

LICENCES DE JOUR ET AUTRES REDEVANCES

Description	Montant avant taxes	TPS	TVQ	Total
Licence journalière pour les membres sympathisants de Nordiq Canada (LJMS)				5,00 $
Licence journalière SFQ				5,00 $
Redevances – Ski de fond Québec (**Skieurs du Québec M16 et plus âgés**)				5,00 $

Tous les skieurs des catégories M16 et plus qui sont affiliés à un club du Québec doivent payer une redevance SFQ. Pour les skieurs non affiliés à un club, ceux qui résident au Québec doivent payer la redevance SFQ.

Les numéros de licence de Nordiq Canada et de la province d'affiliation du club pour l'applicabilité des frais de redevances pour SFQ seront validés par le secrétariat de compétition. Les skieurs incorrectement inscrits devront régulariser leur inscription avec le secrétariat avant que les dossards ne soient distribués.

CORRECTION AUX INSCRIPTIONS

S'il y a des corrections à apporter à votre inscription, veuillez communiquer avec le secrétariat de la compétition à *msa.noram2020@gmail.com* **au plus tard le mardi 28 janvier à 21h00 HNE.**

REMBOURSEMENT

Le remboursement des frais d'inscription peut être accordé à la discrétion du comité organisateur. Il n'y aura aucun remboursement des frais d'inscription ou de frais pour les licences quotidiennes dans les cas où les skieurs ne se présentent pas à une ou plusieurs courses.

Si l'événement devait être annulé, le comité organisateur, en collaboration avec Nordiq Canada, remettra les frais d'inscription moins les coûts associés aux items qui ne peuvent être réutilisés lors d'événements futurs.

CLASSEMENT ET REGROUPEMENT

Lors de l'épreuve du samedi, les M20 hommes et M18 garçons ainsi que les M20 femmes et M18 filles seront regroupés.

Les skieurs M20 participant aux Sélections doivent compétitionner dans la catégorie M20 lors de l'épreuve du samedi (distance / départ individuel).

Consulter la section 6.9 du Manuel de l'organisateur Championnats Haywood 2019-2020 pour les règles relatives à la répartition des groupes de départ.

SPRINTS

Les catégories Senior et M20 hommes ainsi que les femmes seront regroupés pour les qualifications, mais seront séparées pour les vagues et la remise de prix. Les 30 meilleurs des catégories M20 H/F et Senior H/F passeront aux quarts de finale. **À moins que le secrétaire de la compétition ne reçoive un avis de l'intention d'un skieur au début de la réunion des capitaines d'équipe le mercredi 29 janvier 2020**, tous les M20 H/F qualifiés seront inscrits dans les vagues de quarts de finale M20. Aucun changement ne sera autorisé durant la course.

MÉDAILLES, PRIX ET BOURSES.

La remise des médailles et des prix se fera au plus tard 15 minutes après la fin de chaque course pour chaque catégorie en se basant sur les résultats non officiels. Médailles : 3 premiers de chaque catégorie plus un classement pour les coureurs universitaires de la catégorie Ouverte. Note : pour les sprints, le classement universitaire sera établi avec les temps de qualification. Prix : 5 premiers de toutes les catégories, incluant le et la meilleur(e) M23 de la catégorie Ouverte.

Bourses : NorAm - Haywood – catégorie Ouvert seulement – Par épreuve.

Bourses - catégorie Ouvert Hommes et femmes	**Montant**
1er	500 $
2e	300 $
3e	200 $
4e	150 $
5e	100 $
Meilleur M23	75 $
Total par sexe	1 325$

AVIS DE CONTRÔLES DE DOPAGE

Les participants doivent savoir qu'il peut y avoir des tests de contrôle du dopage effectués par le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) de façon aléatoire et selon le programme canadien d'antidopage. Pour éviter un résultat positif à l'un de ces tests et les conséquences associées à une violation des règles antidopage, les skieurs sont encouragés à consulter la politique antidopage de Nordiq Canada : http://www.cccski.com/Events/Anti-Doping.aspx

AUTRES INFORMATIONS

FRAIS D'ACCÈS AU SITE

Pour les skieurs, les frais d'inscription comprennent l'accès gratuit au réseau de sentiers lors des jours d'entraînement officiel et de compétitions (à compter du 29 janvier). Un billet d'accès aux sentiers est requis en dehors de ces périodes.

Pour les entraîneurs, l'accès est également gratuit. Les entraîneurs devront obligatoirement s'inscrire dans Zone 4 pour permettre d'établir une liste de courriels et de SMS qui sera utilisée pour communiquer tout changement ou décision prise au cours de l'événement.

Tous les skieurs et entraîneurs devront apporter leur reçu d'inscription Zone4 afin d'avoir accès au Centre de Ski de fond. Le Centre de ski fond Mont Sainte-Anne se réserve le droit d'exiger des frais d'accès pour ceux qui n'auront pas leur reçu Zone4.

Note : Le Centre de ski fond Mont Sainte-Anne permettra un accès gratuit aux spectateurs qui n'utilisent pas les sentiers.

REMISE DES DOSSARDS

Les dossards seront disponibles au secrétariat (Auberge du Fondeur) de 7h30 à 8h30 le matin de chaque jour de compétition. Si les cases « Club » et « Équipe » sont cochées dans le formulaire d'inscription sur Zone4, on demandera aux skieurs d'indiquer, lors de l'inscription en ligne, si leur dossard doit leur être remis selon le club ou l'équipe. Seuls les entraîneurs peuvent venir chercher les dossards.

Les clubs et les équipes devront débourser des frais de 50$ pour chaque dossard manquant à la fin d'une course.

DOSSARDS D'ENTRAINEURS

Les dossards d'entraîneurs et les privilèges accordés par Nordiq Canada sont en vigueur à toutes les compétitions NorAm et aux championnats nationaux désignés comme épreuves de distance. Le jury peut limiter l'accès au parcours à tout moment en raison de la neige, des conditions météorologiques ou des conditions du parcours.

TRANSPONDEURS (PUCES)

Les transpondeurs seront utilisés pour toutes les courses (y compris les vagues de sprint). Ils seront distribués dans la zone située derrière le départ. Les clubs, les équipes et les centres d'entraînement devront payer des frais de remplacement de transpondeur de 50 $ pour chaque transpondeur manquant à la fin de chaque course.

ÉCHAUFFEMENT ET ESSAIS DES SKIS

Une piste d'essai de skis sera disponible près des installations de fartage. Les skieurs pourront procéder à leur échauffement dans les pistes en périphérie du site de compétition lorsque les parcours de compétition sont fermés. Ils devront à ce moment partager les pistes avec la clientèle du Centre de ski fond du Mont-Saint-Anne.

CARTES DES PARCOURS ET DU STADE

Les cartes des parcours et des stades seront disponibles à partir du 19 janvier 2020 sur la page Facebook de l'événement ainsi que sur le site web de Zone4.ca.

RAVITAILLEMENT

Nourriture et boissons seront disponibles à l'arrivée.

RESTRICTION CONCERNANT LE FARTAGE

Cet événement combine des épreuves de Niveau 1, de Niveau 2 et de Niveau 3. Voir la section FORMAT ET DISTANCE DES ÉPREUVES pour connaitre les catégories composant ces épreuves.

Toutes les épreuves de Niveau 2 et 3 doivent suivre la politique concernant l'utilisation des cires à faible teneur en fluor de Nordiq Canada (Politique 2019/20 sur les cires fluor aux courses sanctionnées par Nordiq Canada) tel que décrit dans le devis technique. Pour plus de détails, voir la liste des farts autorisés.

Le respect de cette directive est autogéré et la responsabilité des entraîneurs, des parents et des techniciens de fartage. Merci de nous aider à protéger la santé de nos équipes de fartage, de nos athlètes et de l'environnement et d'en faire une compétition équitable pour tous.

PRÉVISIONS MÉTÉO ET CONDITIONS DES PISTES

Météo:

- https://www.meteomedia.com/ca/meteo/quebec/saint-ferreol-les-neiges
- https://www.wunderground.com/hourly/ca/saint-ferr%C3%A9ol-les-neiges/47.12,-70.86/date/2019-01-12

Conditions des pistes : https://mont-sainte-anne.com/en/xc-conditions/

INSTALLATIONS ET SERVICES

INFRASTRUCTURES POUR LE FARTAGE

Le comité organisateur a prévu de grandes roulottes (52 pi X 12 pi) chauffées et ventilées pour le fartage. De plus, plusieurs espaces de stationnement sont prévus pour les équipes qui ont leur camion ou leur remorque de fartage avec possibilité d'avoir une alimentation électrique pour ceux qui n'ont pas de génératrice. Les équipes qui désirent utiliser ces installations devront soumettre une **réservation** à msa.noram2020@gmail.com **avant le vendredi 20 décembre 2019** en indiquant :

- Nom de l'équipe, responsable, coordonnées, nombre de skieurs
- Besoin : roulottes de fartage ou espace de stationnement avec ou sans alimentation électrique (si vous avez votre propre génératrice)

MESURES DE SÉCURITÉ

Conformément à l'article 8.1, paragraphe 3, du Manuel de l'organisateur – Championnats Haywood NorAm, les techniciens des équipes devraient porter au moins un demi-masque ayant un degré de protection de 95 % contre les particules et aérosols sans huile (norme N95). Les masques complets protègent les yeux contre les vapeurs nocives et la poussière. On recommande également l'utilisation de gants jetables parce que la peau est une source indirecte d'exposition aux toxines.

HÉBERGEMENT

Le Château Mont Sainte-Anne est l'établissement officiel des Sélections – NorAm Haywood - Mont Sainte-Anne - 2020. Un rabais de 15% est offert sur le tarif du jour pour la période du 28 janvier au 3 février 2020. Code promotionnel : *NorAm2020*.

Centrale de réservations : le Château Mont Sainte-Anne offrira également un service central de réservations et pourra identifier les solutions d'hébergement qui conviennent le mieux aux besoins des équipes.
Pour réserver, composez : 1-418-827-5211 ou au numéro sans frais : 1-844-586-6324.
Par internet: http://www.chateaumontsainteanne.com/fr/

Château Mont-Sainte-Anne | Hôtel & Centre de villégiature

À seulement 30 minutes de la ville de Québec, le Château Mont-Sainte-Anne est le centre de villégiature à privilégier dans la grande région de Québec !

www.chateaumontsainteanne.com

ALIMENTATION SUR LE SITE DE COMPÉTITIONS

- Cafétéria au Centre de ski de fond Mot Saint-Anne à 1 km du site des compétitions
- Micro-ondes disponibles dans le chalet des athlètes sur le site des compétitions

STATIONNEMENT

Le site du Mont St-Anne a une bonne capacité de stationnement mais pas infinie.

- 200 places de stationnement disponibles sur le site des compétitions;
- Le covoiturage est encouragé pour les officiels et bénévoles;
- Espace réservé pour les camions et roulottes de fartage.

SERVICES MÉDICAUX ET AUTRES SERVICES

- Patrouille Canadienne de ski – sur le site
- Hôpital à 8 km

  Hôpital de Ste-Anne de Beaupré
  11 000 rue des montagnards
  Beaupré, Québec
  G0A 3R0
- Clinique médicale à 8 km
- Gymnase : au pied du Centre de ski alpin à 5 km
- Clinique de physiothérapie – Beaupré à 8 km

ÉPICERIES

- Marché du Village - Saint-Ferréol-les-Neiges à 2 km
- Dépanneurs Marché Mont Sainte-Anne à 5 km
- Supermarchés IGA et Super C : Sainte-Anne de Beaupré à 10 km

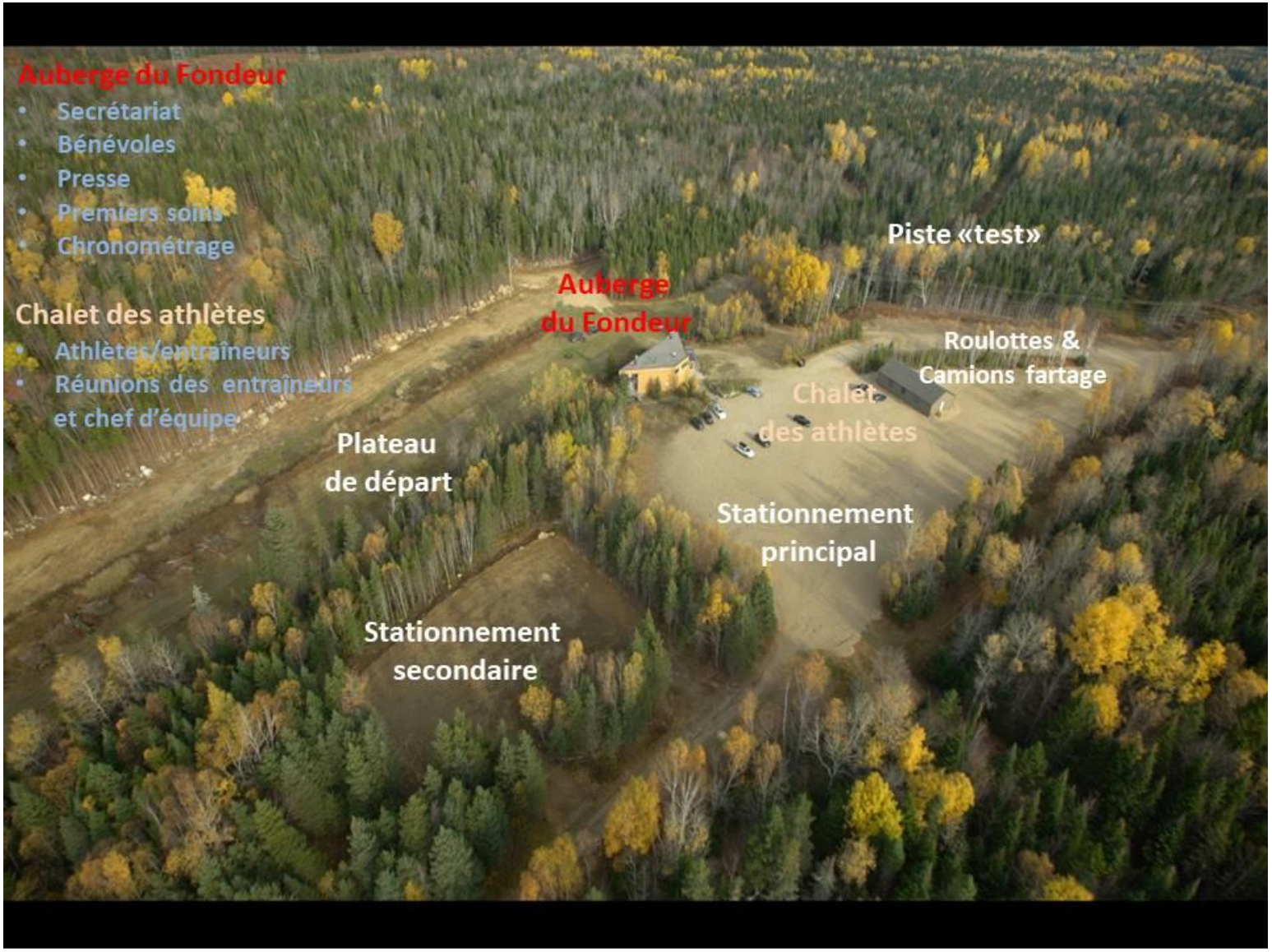
Auberge du Fondeur
• Secrétariat
• Bénévoles
• Presse
• Premiers soins
• Chronométrage
Chalet des athlètes
• Athlètes/entraîneurs
• Réunions des entraîneurs et chef d'équipe
Auberge du Fondeur
Piste «test»
Roulottes & Camions fartage
Chalet des athlètes
Plateau de départ
Stationnement principal
Stationnement secondaire